

# SAFETY DATA SHEET

## PROSOCO, Inc.



PROSOCO

Date d'émission 20-janv.-2015

Date de révision 20-janv.-2015

Version 1

### 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

#### Identificateur de produit

Nom du produit Enviro Klean® Safety Peel 1

#### Autres moyens d'identification

Code du produit 41005

#### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### **Manufacturer Address**

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

#### Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200

NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC) 800-535-5053

### 2. Identification des dangers

#### Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

##### **Danger**

##### **Mentions de danger**

NOCIF PAR INHALATION

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

Provoque une sévère irritation des yeux

Susceptible de provoquer le cancer

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges



Aspect pâte

État physique pâte

Odeur doux

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)****autres informations**

13.3476 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

### 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Dibasic Ester	Propriétaire	10 - 30	*
N-Methyl-2-pyrrolidone	872-50-4	10 - 30	*
Talc	14807-96-6	10 - 30	*
Dimethyl Adipate	627-93-0	7 - 13	*
Methyl ester	Propriétaire	3 - 7	*
Terpene Hydrocarbon	Propriétaire	3 - 7	*
Alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	1 - 5	*
Titanium dioxide	13463-67-7	1 - 5	*

\* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

#### 4. Premiers soins

##### PREMIERS SOINS

<b>Conseils généraux</b>	Une consultation médicale immédiate est requise.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

##### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

<b>Symptômes</b>	NOCIF PAR INHALATION. CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU. Provoque une sévère irritation des yeux. Irritation des voies respiratoires.
------------------	---

##### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

##### Agents extincteurs appropriés

Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

##### Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

##### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

##### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions personnelles</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires.
---------------------------------	---

**Précautions environnementales**

**Précautions environnementales** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Couvrir un déversement liquide avec du sable, de la terre ou tout produit absorbant non combustible. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Utiliser des outils antiétincelles propres pour recueillir le produit absorbé.

## 7. Manutention et stockage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser avec une ventilation locale.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.

**Matières incompatibles** Acides. Agents oxydants forts.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Talc 14807-96-6	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable fraction	(vacated) TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> respirable dust <1% Crystalline silica, containing no Asbestos TWA: 20 mppcf if 1% Quartz or more, use Quartz limit	IDLH: 1000 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> containing no Asbestos and <1% Quartz respirable dust
Titanium dioxide 13463-67-7	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust (vacated) TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust	IDLH: 5000 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

**autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	pâte	<b>Odeur</b>	doux
<b>Aspect</b>	pâte	<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>couleur</b>	vert clair		
<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques • Méthode</u></b>	
<b>pH</b>	Sans objet		
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	-30 °C / -22 °F		
<b>Boiling point/boiling range</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Point d'éclair</b>	69 °C / 156 °F	ASTM D 3278	
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité</b>	1.24		
<b>Solubilité dans l'eau</b>	partiellement soluble		
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible		

**10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Aucune donnée disponible

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter**

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

**Matières incompatibles**

Acides. Agents oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux**Produits de combustion dangereux. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Renseignements sur le produit</b>	Nocif par inhalation CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU Provoque une sévère irritation des yeux L'inhalation à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Nocif par inhalation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Irritant pour la peau.
<b>Ingestion</b>	NE PAS goûter ou ingérer. NOCIF PAR INGESTION.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Dibasic Ester	= 8191 mg/kg ( Rat )	-	> 5.6 mg/L ( Rat ) 4 h
N-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	= 3598 mg/kg ( Rat )	= 2500 mg/kg ( Rat ) > 5000 mg/kg ( Rabbit )	= 3.1 mg/L ( Rat ) 4 h
Dimethyl Adipate 627-93-0	= 1920 mg/kg ( Rat )	-	-
Alcohols, C9-11, ethoxylated 68439-46-3	= 1378 mg/kg ( Rat )	> 2 g/kg ( Rabbit )	-
Titanium dioxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg ( Rat )	-	-

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Également nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**sensibilisation** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules** Aucun renseignement disponible.

**germinales**

**Cancérogénicité** Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont classées par le CIRC comme cancérogènes pour l'être humain (groupe I), probablement cancérogènes pour l'être humain (groupe 2A) ou peut-être cancérogènes pour l'être humain (groupe 2B).

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Talc 14807-96-6	-	Group 3	-	-

Titanium dioxide 13463-67-7	-	Group 2B	-	X
--------------------------------	---	----------	---	---

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - cancérogène possible pour l'homme

Groupe 3

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité chronique</b>	Éviter une exposition répétée.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	Système vasculaire central (SVC), YEUX, Poumons, Appareil respiratoire.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

#### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

**Toxicité aiguë inconnue** 13.3476 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

<b>ETAmél (orale)</b>	5475 mg/kg
<b>ETAmél (cutané)</b>	9174 mg/kg mg/l
<b>ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)</b>	4.3 mg/l

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Dibasic Ester	-	19.6 - 26.2: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	122.1 - 163.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
N-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	832: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 4000: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static 1072: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1400: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static	-	4897: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Talc 14807-96-6	-	100: 96 h Brachydanio rerio g/L LC50 semi-static	-	-

### Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

### Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
N-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	-0.46

### Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

<b>Élimination des déchets</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
<b>Emballage contaminé</b>	Ne pas réutiliser le contenant.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

**DOT** Non réglementé

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationaux

**TSCA** Est conforme à (aux)

**LIS/LES** Est conforme à (aux)

### Légende :

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
N-Methyl-2-pyrrolidone - 872-50-4	872-50-4	10 - 30	1.0

#### **SARA 311/312 Catégories de**

#### **dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	oui
<b>Risque d'incendie</b>	oui
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

#### **CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit



## États-Unis - Réglementations des États

### Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
N-Methyl-2-pyrrolidone - 872-50-4	Developmental
Titanium dioxide - 13463-67-7	Carcinogen
Methanol - 67-56-1	Developmental

### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
N-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	X	X	X
Talc 14807-96-6	X	X	X
Titanium dioxide 13463-67-7	X	X	X

## 16. Autres renseignements

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 2*	Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department  
 Date d'émission 20-janv.-2015  
 Date de révision 20-janv.-2015  
 Note de révision

Aucun renseignement disponible

### Avis de non-responsabilité

The information contained on the Material Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**